



Assemblée générale

Distr. limitée
15 décembre 2005
Français
Original : anglais

Soixantième session

Point 73 a) de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par les organismes des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale :
renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies**

**Fédération de Russie, Grèce, Jamaïque*, Japon, Mexique,
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
et Suède : projet de résolution**

**Coopération internationale en matière d'aide humanitaire
à la suite de catastrophes naturelles : de la phase des secours
à celle de l'aide au développement**

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne,
Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Hongrie,
Islande, Irlande, Italie, Kazakhstan, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco,
Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de
Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie-et-Monténégro,
Slovaquie, Slovénie, Turquie, Ukraine**

